



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>56954</b>	De <b>M. Jean-Christophe Cambadélis</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Paris )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, redressement productif et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >entreprises	<b>Tête d'analyse</b> >TPE	<b>Analyse</b> > revendications.
Question publiée au JO le : <b>10/06/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur l'augmentation des très petites entreprises qui déposent quotidiennement le bilan. Cette hausse est également observée pour les TPE de plus de six ans d'ancienneté. La baisse des charges salariales reportée dans le temps et réparties sur toutes les entreprises ne permet pas à ces structures déjà fortement fragilisées de poursuivre leurs activités. D'une part, car les TPE sont souvent confrontées à des refus de leurs partenaires bancaires lorsqu'elles les sollicitent pour des petits crédits de trésorerie. D'autre part, car de nombreux dispositifs législatifs destinés aux entreprises de plus de 20 salariés ne sont pas adaptés en raison de la taille des TPE. Ces entreprises représentent le tiers de l'emploi salarié en France. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour soutenir les TPE.